

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 25 Juin 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 19 Juin 2024. Présents :** AUGER Catherine, , CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, DAGUIN Gérard, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLLOT Annick, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Eric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine **Excusés :** BARBIER Daniel (Pouvoir à Guyot J.), BARBIER Roger, BERNARD Colette (Pouvoir à Rollin P.), BORNET Carole (Pouvoir à Thevenard P.), COLAS David (pouvoir à Vingdiolet MC.); DUMONT Sylvie (Pouvoir à GIRARD Pascal), HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MOREAU Alain (Pouvoir à Jaillot A.), MOREAUX Jacques, ROY Barbara Alice (Pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François (Pouvoir à Martin M.), SIMONNET Pascale (Pouvoir à Vincent M.) **Absents :** BOUILLON Sandra, BOUZOUOLA Yasmina, ESCURAT Elisabeth, LEROY Anne  
**Secrétaire de séance :** VENUAT Eric **En exercice :** 44. **Présents :** 27 **Votants :** 36

### 22. Tourisme : Chemin de randonnée – Conventions avec BSS, Mairie Sougy-sur-Loire et propriétaires privés pour l'accès au chemin de Tinte

Un projet de création de sentier de Loire est en cours de Saint-Léger-des-Vignes à Sougy-sur-Loire (Tinte). Ce parcours serait le seul du territoire longeant la Loire et offrant de beaux points de vues sur celle-ci.

Ce sentier emprunte des parcelles appartenant à des propriétaires privés. Des conventions de passage tripartites, proposées en annexe, doivent donc être prises.

L'une doit être passée entre la Communauté de Communes sud Nivernais, la commune de Sougy-sur-Loire, et l'entreprise Bois et Sciage.

L'autre concerne la Communauté de Communes sud Nivernais, la commune de Sougy-sur-Loire et MM. Gautheron.

Aussi, **Madame la Présidente propose au conseil communautaire :**

- **D'approuver** les conventions telles qu'annexées à la présente délibération ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer lesdites conventions et tout document s'y référant

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

**Fait à Decize, le 25 Juin 2024**

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 27/06/2024  
Et de la publication le 27/06/2024

La Présidente

La Présidente,



R. ROY